

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MERCREDI 13 DECEMBRE 2023

Délibération n°23-12-10

Objet : Déclassement et désaffectation des services techniques

Nombre de membres : 23

- En exercice : 23
- Présents : 20
- Votants : 22

L'an deux mil vingt-trois, le mercredi 13 décembre 2023 à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de La Sentinelle, légalement convoqué par le Maire le jeudi 07 décembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle des Fêtes ;

Sous la présidence de : **Eric BLONDIAUX, Maire**

Etaient présents : BLONDIAUX Eric / PETIT Francky / MATER Firdaouce / MEDJAHED Farid / GABET Jérémy / CAMPHIN Nathalie / DHAUSSY Francine / PENAUD Patrick / BRENET Brigitte / FLAMEY Martine / WATTIER Christiane / ROCQ Gilles / ROSSANO Sébastien / COZETTE Bruno / MATER Rudy / COSSART Morgan / BLAMPAIN Evan / DUVIVIER Laurent / CAREMIAUX Sylvie / DOLEZ Hélène

Etaient représentés : Mme HEBERT Christelle donne procuration à M. MEDJAHED Farid / M. HOUPE Loïc donne procuration à M. DUVIVIER Laurent

Etaient absents : LEVREZ Jacqueline

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme BRENET Brigitte est nommé(e) secrétaire de séance.

Nombre de votants :

- Pour : 14
- Contre : 8
- Abstention : 0

EXPOSÉ :

La commune de La Sentinelle va déménager les services techniques qui sont actuellement situés au 202 rue Charles Basquin, dans de nouveaux locaux au : 223 avenue Jean Jaurès à partir du 1^{er} janvier 2024.

De ce fait les locaux actuels sur les parcelles AH 558 et AH 692 ne seront plus destinés à accueillir un service public.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L.2141-1 ;

Vu l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017- article 9 ;

Considérant que le bien communal sis au 202 rue Charles Basquin à La Sentinelle, cadastré AH 558 et AH 692, était à l'usage des services techniques communaux ;

Considérant que ce bien ne sera plus affecté à un service public ou à l'usage direct du public dans la mesure où ces services seront transférés dans de nouveaux locaux au 223 avenue Jean Jaurès.

Considérant qu'il résulte de cette situation, une désaffectation de fait de ce bien ;

Il est proposé au conseil municipal :

- La désaffectation du bien communal sis au 202 rue Charles Basquin à La Sentinelle, cadastré AH 558 et AH 692
- Le déclassement du bien communal sis au 202 rue Charles Basquin à La Sentinelle, cadastré AH 558 et AH 692 du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 14 voix pour et 8 contre (M. ROSSANO / M. ROCQ / Mme FLAMEY / Mme WATTIER / M. DUVIVIER / M. HOUPE / Mme CAREMIAUX / Mme DOLEZ) :

- DÉCIDE :
 - o La désaffectation du bien communal sis au 202 rue Charles Basquin à La Sentinelle, cadastré AH 558 et AH 692
 - o Le déclassement du bien communal sis au 202 rue Charles Basquin à La Sentinelle, cadastré AH 558 et AH 692 du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal.
 - o D'Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération

Le Maire

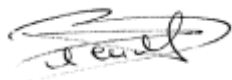
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter des formalités de publication et de transmission en sous-préfecture.

Télétransmission en sous-préfecture le : 15/12/2023

Publication sur le site communal le :

Signatures :

Le(la) secrétaire de séance,



Le Maire,



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : La Sentinelle
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	23_12_10
Objet :	23-12-10- Déclassement et désaffectation ST
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-13 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.2 - Actes relatifs au droit d occupation ou d utilisation des sols
Identifiant unique :	059-215905647-20231213-23_12_10-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-215905647-20231213-23_12_10-DE-1-1_0.xml	text/xml	861 o
Document principal (Délibération) Nom original : 23_12_10_ D__classement et d__saffectation ST.pdf Nom métier : 99_DE-059-215905647-20231213-23_12_10-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	210.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 décembre 2023 à	Dépôt initial
En attente de transmission	15 décembre 2023 à	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 décembre 2023 à	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 décembre 2023 à 14h47min57s	Reçu par le MI le 2023-12-15